



International Treatment Preparedness

Coalition - West Africa

Adresse : 16 BP 1945 Abidjan 16, Côte d'Ivoire –

Tél. + 225 22 52 99 89 - Cel : +225 05632150

Email : itpcwa@yahoo.fr / Site web : www.itpcwa.org

**DEMANDE DE COTATIONS POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE
ASSURANCE MALADIE, D'UNE ASSURANCE INDIVIDUELLE
ACCIDENT ET D'UNE ASSURANCE MULTIRISQUE
PROFESSIONNELLE POUR LE COMPTE DE ITPC WEST
AFRICA
AON N°004/12-23/ITPC-WA/CDG**

JANVIER 2023

Table des Matières

Section I – Instructions aux fournisseurs

A. Introduction	3
1. Dispositions générales.....	3
B. Le Dossier de Demande de Cotations	3
2. Contenu du Dossier	3
C. Préparation des cotations	3
3. Langue de l’offre	3
4. Documents constitutifs de l’offre.....	3
5. Cotation	4
6. Monnaies de l’offre	4
7. Délai de validité des cotations.....	4
D. Dépôt des cotations.....	4
8. Cachetage et marquage des offres.....	4
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	4
E. Ouverture des plis et évaluation des offres	5
10. Ouverture des plis	5
11. Evaluation et Comparaison des offres.....	5
F. Attribution du marché.....	5
12. Attribution du marché	5
13. Notification de l’attribution du marché	5
14. Signature de la lettre de marché	5
15. Conditions de paiement.....	5
16. Corruption et manœuvres frauduleuses.....	5
Section II – Conditions Particulières.....	7
1. Nature du marché.....	7
2. Attribution, livraison.....	7
3. Durée du contrat	7
4. Montant du contrat.....	7
Section III – Annexes	8
1.1 Lettre de Cotation.....	8
2. Bordereau Descriptif et Quantitatif (à remplir par le Fournisseur)	10
3. Spécifications techniques	11
4. Population Assurée.....	15

SECTION I - INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS¹

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par ITPC West Africa. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des cotations et l'attribution du marché.

A. Introduction

- 1. Dispositions générales** 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

- 2. Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures prestations faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
 - (c) Modèle de lettre de cotation
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des cotations

- 3. Langue de l'offre** 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés en français.
- 4. Documents constitutifs de l'offre** 4.1 La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) **La lettre de cotation, datée et signée par le responsable de l'entreprise ou toute autre personne dûment mandatée à cet effet ;**
 - (b) **le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;**
 - (c) **Un projet de contrat ;**
 - (d) **La liste des pharmacies, cliniques et laboratoires conventionnés ;**
 - (e) **Une copie de la Déclaration Fiscale d'Existence (DFE)**

¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

- (f) **Une copie du registre de commerce**
- (g) **Une copie de régularité fiscale datant de moins de 3 mois**
- (h) **Une copie de l'agrément (Courtage ou Compagnie d'Assurance)**
- (i) **Une attestation de l'Assurance Responsabilité Civile (en cours de validité).**

- 5. Cotation**
- 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation la nature des prix : hors TVA (HT) et toutes taxes comprises (TTC).
 - 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Consultation Restreinte, en indiquant la nature des prestations dans la ligne qui lui est réservée, le prix unitaire pour chaque prestation qu'il se propose de fournir en exécution du présent marché.
 - 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché s'il est requis.
 - 5.4 Chaque Fournisseur devra transmettre une seule offre. Les variantes ne sont pas autorisées.
- 6. Monnaie de l'offre**
- 6.1 Les prix seront libellés en **franc CFA.**
- 7. Délai de validité des cotations**
- 7.1 Les offres seront valables pour une période de soixante jours (60) à compter de la date limite de dépôt des offres.

D. Dépôt des cotations

- 8. Cachetage et marquage des offres**
- 8.1 Les Fournisseurs placeront **l'original et Une (01) copie** de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
 - (a) adressée **Mr le Coordonnateur Régional de ITPC West Africa, Cocody Riviera Attoban, 30^{ème} arrondissement, citée 7^{ème} tranche Vallée, face à l'ancienne université UIA – Adresse : 16 BP 1945 Abidjan 16**
Tel : +225 22 52 99 89 – +225 69 57 31 08
- 9. Date et heure limite de dépôt des offres**
- 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard le **26 Décembre 2023 à 12 heures 30 mn délai de rigueur.**

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis

10.1 L'Acheteur ouvrira les plis, en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotations.

10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. Evaluation et Comparaison des offres

11.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

F. Attribution du marché

12. Attribution du marché

12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disant.

13. Notification de l'attribution du marché

13.1 La signature de la lettre de marché ou du contrat, par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à exécuter les prestations.

14. Signature de la lettre de marché

14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, L'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.

15. Conditions de paiement

15.1 Le paiement sera effectué sur la base d'une facture et du contrat de prestation.

16. Corruption et manœuvres frauduleuses

16.1 Le personnel d'ITPC West Africa et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue

d'influencer l'action d'un agent public au cours de
L'attribution ou de l'exécution d'un marché, et

- (ii) se livre à des “manœuvres frauduleuses” quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. “Manœuvres frauduleuses” comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire es avantages de cette dernière.
- (iii) est coupable de “corruption” quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

SECTION II – CONDITIONS PARTICULIERES

- 1. Nature du marché**
 - 1.1 Le marché est un marché au coût unitaire.
 - 1.2 Le nombre de personne indiqué dans le bordereau est estimatif et est susceptible d'augmenter. Les personnes couvertes sont **le travailleur + cinq (05) membres de sa famille comprenant le (la) conjoint(e) et quatre (4) enfants de moins de 21 ans.**
 - 1.3 Les lots sont indicatifs, les 3 lots seront attribués à un et même prestataire.
- 2. Attribution, livraison**
 - 2.1 Le marché sera attribué au prestataire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques exigées et qui propose le coût unitaire le moins disant.
 - 3.1 Un contrat d'une durée **de dix (12) mois allant du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2024** sera signé avec le prestataire retenu. Il sera reconductible pour une durée d'un (01) an à la satisfaction d'ITPC West Africa.
 - 3.2 Le personnel sera intégré au fur et à mesure des embauches, ou retiré selon les départs. Il en est de même des matériels.
- 3. Durée du contrat**
 - 4.1 Le Client accepte de payer le coût complet des services conformément au coût unitaire de la cotation du Prestataire.
- 4. Montant du contrat**
 - 4.2 Les prix unitaires proposés par le Prestataire restent valides, sont fermes et non révisables durant la durée du contrat.

SECTION III – ANNEXES

1. Lettre de Cotation

Date:

Demande de Cotations N°: _____

A [nom et adresse de l'Acheteur]

Monsieur Le Directeur du projet,

Après avoir examiné le Dossier d'Appel d'Offres, nous, soussignés, offrons nos services conformément à la Demande de Cotations et pour la somme de :

Lot 1 : Assurance maladie

- ***Assurance maladie 100% Côte d'Ivoire***

[Prime unitaire, en chiffres et en lettres, hors TVA] [Taxe en chiffres et en lettres]

[Prix unitaire TTC en chiffres et en lettres, toutes taxes comprises]

Lot 2 : Assurance individuelle accident

- ***Assurance employés***

[Prime unitaire, en chiffres et en lettres, hors TVA]

[Taxe en chiffres et en lettres]

[Prix unitaire TTC en chiffres et en lettres, toutes taxes comprises]

Lot 3 Assurance multirisque professionnelle [Prime unitaire, en chiffres et en lettres, hors TVA] [Taxes en chiffres et en lettres]

[Prix unitaire TTC en chiffres et en lettres, toutes taxes comprises]

ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à offrir nos services selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **60** jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un contrat en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 2023.

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

ITPC WEST AFRICA

AON du __/__/__

Date de remise des prix __/__/__

2 - Bordereau Descriptif et Quantitatif

(A remplir par le soumissionnaire)

N°.	Description détaillée de la prestation	Prime unitaire annuelle en F CFA HT (En chiffres et en lettres)	Taxes	Prime unitaire annuelle en F CFA TTC
Lot 1	Assurance maladie Côte d'Ivoire (Nombre estimatif de personnes : 10) Elle couvre les employés et leur famille (enfants et épouses ou compagnes)			

N°.	Description détaillée de la prestation	Prime unitaire annuelle en F CFA HT (En chiffres et en lettres)	Taxes	Prime unitaire annuelle en F CFA TTC
Lot 2	Assurance individuelle accident Employés (Nombre estimatif de personnes : 10)			

N°.	Description détaillée de la prestation	Prime unitaire annuelle en F CFA HT (En chiffres et en lettres)	Taxes	Prime unitaire annuelle en F CFA TTC
Lot 3	Assurance multirisque Nombre de site 1			

3. Spécifications techniques

➤ Lot 1 : Assurance maladie

Prestations	Taux de remboursement (public ou privé)	Plafond de remboursement /public ou privé	Observations
<u>FRAIS MEDICAUX</u>			
Consultations (généraliste, spécialiste, professeurs)	100%		
Analyses	100%		
Radios (échographie, électrocardiogramme, etc ...)	100%		
Imagerie médicale coûteuse (scanner et autres)	100%		Sur accord préalable ci-possible
Actes de spécialité et d'auxiliaires médicaux (soins, injections, prélèvements)	100%		
<u>FRAIS PHARMACEUTIQUES</u>			
Pharmacie usuelle	100%		
Vaccins	100%		
<u>FRAIS D'HOSPITALISATION</u>			
Frais de chambre en hospitalisation	100%	50 000 FCFA TTC/jour	
Actes médicaux au cours d'une hospitalisation	100%		
<u>KINESITHERAPIE - REEDUCATION</u>	100%	300 000 FCFA/an/assuré	
<u>MATERNITE</u>			
Tout frais pré et post natal	100%		
Echographie prénatale	100%		
Bilan prénatal	100%		

Prestations	Taux de remboursement (public ou privé)	Plafond de remboursement /public ou privé	Observations
ACOUCHEMENTS			
* Frais d'accouchements en établissements privés			
Accouchement simple normal	100%	350 000 FCFA	
Accouchement gémellaire	100%	450 000 FCFA	
Accouchement chirurgical	100%	600 000 FCFA	
* Frais d'accouchements hors structure privée			
Versement d'une indemnité forfaitaire sur présentation de l'acte de naissance	Forfait	150 000 FCFA par cas.	
<u>OPTIQUE</u>			
Verre et monture	100%	200 000 FCFA tous les deux (2) ans	
Orthoptie	100%		Acte soumis à entente préalable
Orthophonie	100%		Acte soumis à entente préalable
<u>SOINS ET PROTHESES DENTAIRES</u>			
Radiologies, soins, prothèses dentaires et orthodontie (enfants de moins de 15 ans)	100%	300 000 FCFA/an/personne.	
Transport (ambulance – SAMU)	100%	45 000 FCFA par cas	
Prise en charge du VIH / sida	100%	700 000 F CFA / an	
Plafond de remboursement/personne/an		15 000 000 FCFA /an	
Plafond de remboursement/famille/an		30 000 000 F CFA /an	

➤ **Lot 2 : Assurance individuelle accident**

DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Capital décès	Capital invalidité
Assurance individuelle accident employés	20 000 000	30 000 000

➤ **Lot 3 : Assurance multirisque professionnelle**

DESIGNATION DE GARANTIES	CAPITAUX ASSURES	FRANCHISES
A – <u>INCENDIE ET RISQUES ASSIMILES</u>		
Risques locatifs Loyer mensuel : 600 000 F CFA	Minimum 10 fois le loyer annuel	Néant
Le contenu (Matériels, mobiliers de bureau, agencement, aménagements, archives) Valeur estimative totale : 60 000 000 F CFA	Minimum la valeur indiquée	
Recours des voisins et des tiers	50 000 000 F CFA	
Frais complémentaires * Privation de jouissance * Honoraires d'expert * Frais divers (déblai, démolition mise en conformité, reconstitution des archives etc...)	Minimum 1 an de loyers Selon Barème ANECI 5 à 15% du sinistre bâtiment +contenu	
Toutes explosions-foudre	100% des capitaux assurés	
B – <u>ACCIDENTS AUX APPAREILS ELECTRIQUES</u>		
Limitation de garantie	2.000.000 à 5 000 000 FCFA	250 000 F CFA
C – <u>DEGATS DES EAUX</u>		

Dommages directs y compris frais de recherche de fuite limités à 500 000 FCFA.	15 000 000 FCFA	
D – <u>BRIS DE GLACES</u>		
Dommages directs	700 000 F CFA	Néant
<u>E- TOUS RISQUES INFORMATIQUES</u>		
Dommages aux matériels Valeur du matériel : 12 000 000 F CFA	Minimum la valeur indiquée.	250.000 FCFA
Frais divers	500 000 à 5 000 000 F CFA	
F – <u>VOL</u>		
Mobilier, matériel au 1^{er} risque	Minimum la valeur du stock	150 000 FCFA
En caisse	300 0000 F CFA	50 000 FCFA
Détériorations mobilières et immobilières	500 000 FCFA	Néant

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	PARTENAIRES	NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE
1		REGIONAL COORDINATOR	0	0
2		DRIVER	1	03
3		ASSISTANTE PROGRAMME	0	0
4		GESTIONNAIRE SOUS SUBVENTION	1	0
5		ASSISTANTE COMPTABLE	1	0
6		M&E OFFICER	1	01
7		ASSISTANTE GESTIONNAIRE BASE DE DONNEES	0	0
8		DATABASE ASSISTANT	1	0
9		ASSISTANTE ADMINISTRATIVE	0	01
10		ASSISTANT PROGRAMME	1	03